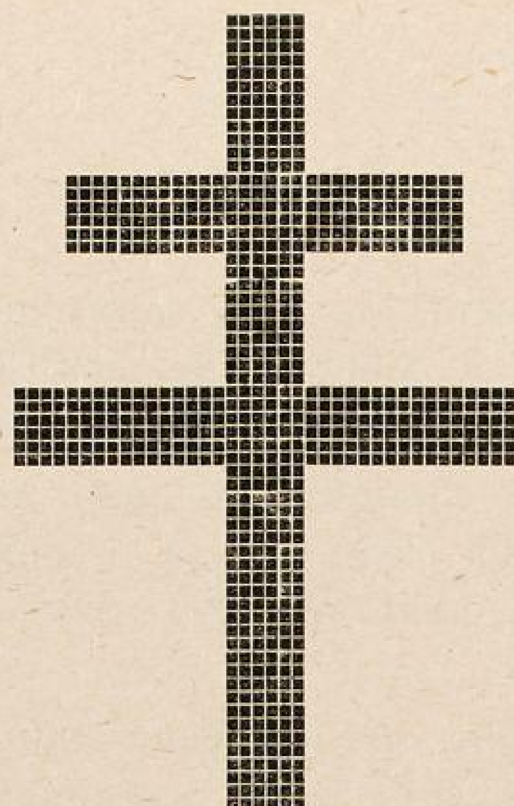
X

2° circ.

Pierre LEBON

- ANCIEN DÉPUTÉ R. P. F.
- Ancien Délégué à l'Assemblée Nationale Consultative
- Administrateur à l'Ecole Nationale d'Administration.



- OFFICIER de la LÉGION d'HONNEUR
  à titre militaire
- OFFICIER de la RÉSISTANCE
- CROIX de GUERRE 1914-18 (3 citations)
- CROIX de GUERRE 1939-45 (3 citations)
- MEDAL OF FREEDOM
- KING'S MEDAL FOR COURAGE

Remplaçant éventuel : **Jean BAUDU**

Inspecteur - Sinistres de Compagnies d'Assurances

Electrices, *auxquelles le Général de GAULLE a donné le droit de vote*

Electeurs, *justement déçus de toutes les expériences passées, et aujourd'hui, écœurés par la multiplicité des candidatures,*

● *vous avez voté* **OUI** *donc vous avez compris que pour triompher des TEMPS DURS actuels, il fallait un GOUVERNEMENT FORT, sachant :*

— FAIRE RESPECTER LA FRANCE ;

— APPELER tous les TERRITOIRES AMIS à une COMMUNAUTÉ FRATERNELLE ;

— REMETTRE de L'ORDRE dans LA MAISON ;

— ACCROITRE au maximum la PROSPÉRITÉ GÉNÉRALE par la mise en exploitation des gigantesques ressources dont nous disposons.

● *Cette Politique exige l'Union des FRANÇAIS, de toute confession, de tout parti, de toute origine.*

Elle a toujours été celle de Pierre LEBON, **vous le savez !**
Elle SEULE peut permettre, une fois le navire remis à flot :

— d'ASSURER à CHACUN sa LARGE PART des RICHESSES NATIONALES.

— de PROCURER au PAYSANNAT les MOYENS MATÉRIELS et le CONFORT auxquels il a DROIT.

— de PERMETTRE l'institution d'un SYSTÈME FISCAL SIMPLIFIÉ et ALLÈGÉ à l'extrême.

— d'AMÉLIORER le sort des DÉSHÉRITÉS de TOUTES SORTES : VIEILLARDS, ANCIENS COMBATTANTS...

Electrices,

Electeurs,

Pendant 12 ans, et spécialement lors des campagnes électorales de 1951 et 1956, j'ai proclamé ma conviction que seul le Général de GAULLE était à même de triompher des difficultés de l'heure.

Il me semble que nul ne comprendrait que, maintenant qu'il est enfin au pouvoir (avec l'approbation quasi unanime du pays), je ne réponde pas « présent » pour le soutenir sans aucune défaillance ni aucune condition car, avec lui, le bilan est toujours positif au bénéfice de la France.

Il est à craindre, en effet, que de nouveaux ralliés soient tentés rapidement de le combattre ouvertement ou clandestinement. Il est à craindre que certains hommes « nouveaux » ne soient en réalité que les porte-paroles d'anciens du système, prêts à reprendre les intrigues de couloir, les agitations partisanes.

Or, ce n'est que devant l'imminence de la catastrophe que l'on a fait appel à de GAULLE. Pendant 12 ans, tout avait été fait (comme par exemple la loi sur les apparentements), pour l'empêcher d'accéder au pouvoir. Que l'on songe à ce que ce retard nous a coûté, en perte de territoires, en milliers de milliards de dépenses, et par dessus tout, aux malheureux petits gars qui ont payé de leur vie cette obstination à ne pas faire appel à celui dont le prestige nous eût évité toutes ces épreuves

Voici l'unique motif pour lequel j'ai accepté de reprendre le collier et de me présenter aux prochaines élections.

Je ne crois pas que mon âge — celui même du Général de GAULLE — soit de nature à m'empêcher d'accomplir le mandat qui me serait confié comme j'estime qu'on doit le faire, et comme je me suis efforcé de le faire dans le passé.

Dès à présent, la perspective de ma candidature a amené la répétition des inexactitudes d'autrefois : je ne suis ni divorcé, ni orthodoxe, ni franc-maçon.

Je suis simplement un Français qui a la passion de son pays, désire le servir et est profondément respectueux de toutes les opinions... pourvu qu'elles soient sincères.

Quoi qu'on dise, mes attaches à Parthenay datent de loin : mon père, en était député autrefois, et la « maison Lebon », la maison des « Vieux » en demeure un témoignage palpable.

Pour le reste, je pense que l'on me connait suffisamment pour être dispensé de faire une de ces professions de foi électorales dont on connait la vanité.

Ma conception de la politique se résume en une phrase : « Travailler à l'union des Français pour assurer la Grandeur de la France et, par conséquent, sa Prospérité ».

Quant à mon remplaçant éventuel, M. Jean BAUDU, natif de Clessé, je l'ai choisi sans aucune considération d'ordre électoral, mais seulement parce que 5 ans de collaboration me donnent la certitude que, viendrait-il à me remplacer, il poursuivrait exactement la même politique que la mienne.

Oui ! VIVE LA FRANCE !

PIERRE LEBON.

Raynaud, Coulonges-sur-l'Autize - Tél. 16